







Offre d'emploi

Contrat doctoral de science politique de 36 mois à l'Université de Lille sur l'autonomie économique des personnes en situation de handicap

L'équipe du projet <u>PRESPOL – Promouvoir l'autonomie économique des personnes handicapées par l'emploi et les politiques sociales – ouvre un contrat doctoral pour un e titulaire d'un master recherche en science politique ou en sociologie, pour conduire une recherche doctorale de 36 mois sur l'autonomie économique des personnes en situation de handicap. Le projet PRESPOL a bénéficié d'une aide de l'Etat, gérée par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), au titre du <u>programme prioritaire de recherche (PPR)</u> « Autonomie » de France 2030.</u>

Le cadre de la recherche

Les recherches sur l'autonomie des personnes handicapées sont très souvent centrées sur une définition fonctionnelle de l'autonomie : être autonome, c'est être capable de réaliser seul telle ou telle tâche. Mais la notion d'autonomie fait également référence à l'autonomie économique, la capacité à subvenir à ses besoins. Cela passe souvent par un emploi. Cependant, et en dépit de nombreuses politiques publiques dédiées, l'insertion professionnelle et le maintien en emploi des personnes handicapées reste, encore à ce jour, très difficile. Dans ce contexte, les politiques sociales jouent un rôle essentiel. PRESPOL invite à approfondir et à relier les travaux sur les politiques d'emploi et sur la protection sociale pour penser de manière plus englobante l'enjeu de l'autonomisation économique.

Le projet PRESPOL réunit une cinquantaine de chercheurs et chercheuses du Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP) de Sciences Po Paris, du Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique (LISE) du CNAM et du CNRS d'Arènes de l'École des hautes études en santé publique, de l'Équipe de recherche sur l'utilisation des données individuelles (ERUDITE) de l'Université Paris Gustave Eiffel et du Centre de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS) de l'Université de Lille. Y sont également associés : un comité international d'expert es académiques, un comité des parties prenantes réunissant une vingtaine d'associations de personnes concernées, en France et à l'étranger, et une centaine de chercheurs et chercheuses qui, sans faire partie du consortium, participent aux différents évènements organisés par le projet.

Le contrat doctoral

Le projet PRESPOL ambitionne de contribuer à la constitution d'un réseau de chercheurs et chercheuses qui travaillent sur l'autonomie économique des personnes en situation de handicap, en favorisant notamment la formation de jeunes chercheurs et chercheuses via des contrats doctoraux.

La personne recrutée réalisera une thèse de doctorat de science politique à l'Université de Lille, sous la direction scientifique d'Aude Lejeune, directrice de recherche au CNRS. Cette recherche s'inscrit dans l'axe 1.2. du projet PRESPOL qui porte sur « les politiques d'autonomie économique des personnes en situation de handicap, entre emploi et politiques sociales : une approche par les trajectoires ». Il s'agit d'étudier les trajectoires biographiques de personnes handicapées, en interrogeant de manière centrale la question de leurs appropriations des différentes politiques publiques destinées à garantir leur autonomie économique : recours aux allocations sociales (AAH, RSA, etc.), aux revenus du travail (travail en milieu ordinaire, ESAT, etc.), mais aussi à interroger leurs autres sources de revenus ou patrimoines. Les terrains d'enquête, la méthodologie (ethnographie, entretiens, méthodes quantitatives, etc.) et questions de recherche ne sont pas imposés, mais seront déterminés par le ou la doctorant e, selon ses intérêts de recherche. Un terrain à l'étranger peut également être envisagé et financé par le projet PRESPOL. Une codirection de thèse est également possible.

Le ou la doctorant e pourra également bénéficier d'un cadre de recherche collectif très dynamique. Outre les réunions avec les parties prenantes et avec les membres de l'équipe, de nombreux évènements sont organisés par le collectif PRESPOL de manière régulière : ateliers de présentation informelle d'avancement des travaux des membres, journées d'étude par axe de recherche, etc. auxquels le ou la doctorant e pourra participer.

Les conditions d'affectation

Durée: 36 mois

Prise de poste : 1^{er} octobre 2025

Statut : Doctorant·e Laboratoire : CERAPS

Département : Science politique Université : Université de Lille

Rémunération : 2 200 euros bruts (passage à 2 300 € bruts à compter du 1er janvier 2026)

La personne recrutée s'intègrera à l'équipe du PPR Autonomie PRESPOL et sera accueillie au CERAPS – Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales – à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de l'Université de Lille https://ceraps.univ-lille.fr.

Un bureau au CERAPS et un ordinateur seront mis à sa disposition. La personne recrutée bénéficiera du statut de membre du CERAPS. Si besoin, du matériel nécessaire à la réalisation du travail sera mis à disposition (logiciel, dictaphone, etc.). La prise en charge des déplacements domicile-travail est possible, selon les règles en vigueur à l'Université de Lille (prise en charge de 75% de l'abonnement de transports urbains si la personne vit à Lille, etc.). Les frais de missions (terrains, valorisation, réunions, etc.) seront couverts par le projet PRESPOL (transport, hébergement, droits d'inscription, etc.).

Ce poste est ouvert à toutes et tous. Les candidatures de personnes en situation de handicap sont les bienvenues, et des aménagements lors du recrutement et de la prise de poste peuvent être mis en place.

Le profil attendu

- La détention d'un diplôme de master recherche en science politique ou en sociologie, ou d'un diplôme universitaire équivalent (5 années d'études).
- Des connaissances en matière de sociologie ou de politiques publiques du handicap sont un atout.

Le processus de recrutement

Le dossier de candidature doit être communiqué 15 mai 2025 au plus tard. Il comportera impérativement :

- Une lettre de candidature :
- Une copie du diplôme de master recherche ou une attestation si celui-ci est en cours d'obtention ;
- Un CV détaillé :
- Un projet de thèse de 3 pages (voir description de l'axe dans lequel s'inscrira ce projet *supra*) Nous n'attendons pas de lettres de recommandations.

Il sera envoyé sous format numérique à Aude Lejeune : <u>aude.lejeune@univ-lille.fr</u>

L'audition

A l'issue d'une présélection des dossiers de candidature, un entretien sera organisé en présentiel à Lille en juin 2025. La visioconférence sera également possible pour des candidates qui habitent loin. La prise en charge des frais de déplacement pour l'entretien est possible.

Pour tout renseignement d'ordre scientifique, s'adresser à Aude Lejeune : <u>aude.lejeune@univ-lille.fr</u> et pour toute question administrative, s'adresser à Younes Haddadi <u>younes.haddadi@univ-lille.fr</u>